

DÉPLOYER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE SUR SON TERRITOIRE

€ COÛT

sur devis



CONTACT

Valérie CHADEAU

05 55 45 15 77

environnement@limoges.cci.fr

Jean-Claude MARTINS-AIRES

05 55 45 15 38

developpementlocal@limoges.cci.fr



OBJECTIFS

- Identifier les potentiels d'échanges et de synergies sur un territoire
- Limiter le gaspillage des matières et la consommation de ressources naturelles non renouvelables
- Accroître la compétitivité des entreprises, du territoire en garantissant une meilleure protection de l'environnement
- Redynamiser un territoire par une coopération entre les acteurs locaux



PUBLIC

- Collectivités locales, publiques
- Territoires engagés dans des démarches Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), Zéro déchet zéro gaspillage (ZDZG)
- Associations d'entreprises, organisations professionnelles, organismes consulaires



PRESTATIONS

Grâce aux compétences du réseau et à l'association de plusieurs expertises, **la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne** vous propose un accompagnement complet :

- **Etat des lieux économique** du territoire identifié (périmètre, acteurs, tissu local,..)
- **Enquêtes et analyses** des enjeux territoriaux (questionnaires, outil d'enquêtes)
- **Pré diagnostics** auprès des entreprises volontaires des flux entrants et sortants et géolocalisation des ressources (outil ACT'IF)
- **Animation de réunions et d'ateliers** pour co-construire des projets thématiques (mutualisation énergétique, achats responsables, création de structures type Economie sociale et solidaire, optimisation de ressources, partage de services...)



MODALITÉS PRATIQUES

Après un premier contact et une évaluation du besoin, un devis est proposé avec une méthodologie.

A la fin de la prestation, un rapport d'étude est remis, en version papier et numérique, dont le porteur de projet garde la propriété intellectuelle.



LES +

Une étude et un accompagnement qui permettront de :

- Sensibiliser les entreprises et les acteurs économiques aux enjeux et à la mise en œuvre de l'économie circulaire
- Initier les conditions favorables de synergies et de partenariats sur des secteurs identifiés

S'inscrivant dans le temps, ces démarches peuvent faire l'objet d'un accompagnement dans la durée par un conseiller de la CCI.



LES PARTENAIRES



Les collectivités territoriales